

12 avril 2006

N° 08 – 2006

Pour toute information complémentaire, appeler :

Godefroy de Colombe +33 (0)1 46 98 73 50

Directeur des Affaires Publiques

Jim Root +33 (0)1 46 98 72 32

Directeur des Relations Investisseurs

SCOR enregistre une progression de 23% de son chiffre d'affaires en traités Non-Vie sur les marchés asiatiques et indien

Les traités de réassurance Non-Vie au Japon et en Corée arrivaient à renouvellement le 1^{er} avril 2006. Ces traités représentent environ 75% du portefeuille de SCOR sur la zone Asie-Pacifique.

Au **Japon**, les primes souscrites atteignent Yen 7 milliards (EUR 49 millions au taux de change actuel), en progression de 6% par rapport à 2005. A taux de change courant, les primes souscrites progressent de 7%. Les tarifs du risque « vent » au Japon augmentent de 5 à 10% suivant les programmes. Les parts de marché de SCOR progressent régulièrement sur ce marché, bénéficiant des relations approfondies et de long terme que le Groupe entretient avec ses clients japonais.

En **Corée**, les primes souscrites atteignent WON 30 millions (EUR 26 millions au taux de change actuel), en progression de 4%. A taux de change courant, les primes souscrites progressent de 22%. Dans un contexte de sinistralité faible, les tarifs enregistrent un léger tassement.

En **Inde**, les primes souscrites atteignent INR 986 millions (EUR 18 millions au taux de change actuel) en progression de 81%. A taux de change courant, les primes souscrites sont en progression de 113%. SCOR a ouvert en 2005 un bureau de représentation à Mumbay et poursuit sa progression sur ce marché en forte expansion. Les tarifs sont en hausse en Inde et SCOR a pris des positions auprès de nouveaux clients du secteur d'assurance privé.

A titre de rappel, sur les traités d'**Asie du Sud Est**, arrivés à renouvellement au 1^{er} janvier 2006 (environ 25% du portefeuille de la zone), et notamment en Malaisie, en Chine et à Singapour, SCOR a enregistré une progression de 54 % des primes brutes émises à USD 37 millions (EUR 31 millions au taux de change du 1/1/2006). (cf. communiqué n°4 du 28 février 2006). A taux de change courant, les primes souscrites au 1^{er} janvier 2006 sur ces marchés progressent de 74%.

En 2006, sur la zone Asie-Pacifique-Inde, les primes souscrites en traités Non-Vie atteignent aujourd'hui EUR 124 millions ce qui correspond à une progression, en Euros, de 23% par rapport à 2005.

SCOR

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 763 096 713 Euros

12 avril 2006

N° 08 – 2006

La zone Asie-Pacifique représente une zone de développement privilégiée du Groupe SCOR et les renouvellements des traités en réassurance Non-Vie aussi bien au 1^{er} janvier qu'au 1^{er} avril 2006 démontrent l'élargissement et l'approfondissement de la base de clientèle de SCOR sur l'ensemble de ces marchés conformément à la stratégie du Groupe.

Parallèlement, SCOR enregistre une progression en Asie de ses activités de couverture des grands risques d'entreprises et de réassurance Vie.

Calendrier de communication 2006Assemblée Générale et résultats du 1^{er} trimestre 2006

16 mai 2006

Résultats du 1^{er} semestre 2006

30 août 2006

Résultats au 3^{ème} trimestre 2006

8 novembre 2006

Certains énoncés contenus dans ce communiqué ont un caractère prévisionnel. Ces énoncés font part des attentes actuelles concernant des événements futurs, celles-ci reposant sur certaines hypothèses, et impliquent toutes les déclarations qui ne sont pas liées directement à un fait historique ou actuel. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toute autre expression de ce genre ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Ces énoncés prévisionnels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une divergence matérielle entre les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions exprimés explicitement ou implicitement dans de tels énoncés et les résultats, la performance, les réalisations ou les prévisions réels de SCOR. De tels facteurs incluent notamment : l'impact de futurs investissements, acquisitions ou cessions, et tous retards, coûts inattendus ou autres problèmes rencontrés dans le cadre de toute transaction de ce type ; la cyclicité du secteur de la réassurance ; des changements au niveau des conditions économiques, en particulier sur nos marchés-clés ; des incertitudes inhérentes à l'estimation des réserves ; la performance des marchés financiers ; des changements escomptés au niveau des résultats de nos investissements consécutifs à la modification de notre portefeuille d'investissements ou à la modification de notre politique d'investissement ; la fréquence, la gravité et l'évolution d'événements dommageables assurés ; des actes terroristes ou des actes de guerre ; la mortalité et la morbidité ; le renouvellement de polices et le taux de chute ; des changements au niveau des politiques ou des pratiques des agences de notation ; l'abaissement ou la perte d'une ou de plusieurs des notes de solidité financière ou de solvabilité d'une ou de plusieurs de nos filiales ; des changements des niveaux de taux d'intérêt ; des risques politiques dans les pays dans lesquels nous opérons ou dans lesquels nous assurons des risques ; des événements extraordinaires affectant nos clients, tels que les faillites et liquidations ; des risques liés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales ; des changements des taux de change ; des changements législatifs et réglementaires, y compris des changements de principes comptables et des prescriptions fiscales ; et un changement au niveau de la concurrence.

Cette liste n'est pas exhaustive. Des précisions sur ces facteurs de risques et d'incertitude sont données dans le rapport annuel de la société. Nous opérons dans un environnement en constante mutation et devons faire face à l'émergence continue de nouveaux risques. Par mesure de sécurité, les lecteurs sont priés de ne pas placer une confiance aveugle dans les énoncés prévisionnels. Nous ne sommes aucunement obligés de réviser ou de mettre à jour publiquement

SCOR1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
FranceTél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.comRCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 763 096 713 Euros

12 avril 2006

N° 08 – 2006

les énoncés prévisionnels, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou dans d'autres circonstances.

SCOR

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 763 096 713 Euros